

PATIENTS-MEDECINS: LE TEMPS DE CONSULTATION EST UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE, UTILISONS-LA AVEC SOIN!



Votre consultation est strictement personnelle.

Votre médecin vous examine de façon attentive et individualisée. Les personnes qui vous accompagnent doivent prendre un nouveau rendez-vous pour bénéficier d'un conseil médical personnalisé.



Votre rendez-vous comporte un seul motif de consultation.

Chaque problème de santé demande un examen approfondi. Planifiez un rendez-vous par motif de consultation (maladie, renouvellement d'ordonnance, certificat médical ou sportif, arrêt de travail, etc).



Pas de certificat médical de complaisance.

Votre médecin engage sa responsabilité professionnelle dans les actes qui concernent votre santé. Tout arrêt de travail, certificat ou prescription médicale sera précédé d'un examen médical.